

Dossier N° : 10717592
Démarche : Assurance retraite Ile-de-France - Appel à candidature Centres sociaux 2023/2024
Organisme : Direction de l'action sociale
Ce dossier est **en instruction**.

Historique

Déposé le : jeudi 12 janvier 2023 15h35
En instruction le : samedi 14 janvier 2023 00h00

Identité du demandeur

Email : maisonpourtousarg@wanadoo.fr
SIRET : 35307893400026
SIRET du siège social : 35307893400026
Dénomination : MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT
Forme juridique : Association déclarée
Libellé NAF : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Code NAF : 9499Z
Date de création : 1 septembre 1989
État administratif : en activité
Effectif mensuel 05/2020 : 4,8
(URSSAF)
Effectif moyen annuel : 3,57
2019 (URSSAF)
Effectif (ISPF) : 10 à 19 salariés
Code effectif : 11
Numéro de TVA intracommunautaire : FR15353078934
Adresse : MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT
8 PL DE LA COMMUNE DE PARIS
95100 ARGENTEUIL
FRANCE
Numéro RNA : W951000681

Titre	: MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT
Objet	: rassembler autour de la municipalite les partenaires sociaux et culturels administratifs techniques, pour mettre en oeuvre un projet globale de developpement du quartier du val d'argent (quartier nord de la gare val d'argenteuil)
Date de création	: 29 mars 1985
Date de publication	: 24 avril 1985
Date de déclaration	: 6 mai 2019

Formulaire

Appel à candidature Centres sociaux 2023/2024

L'Assurance retraite Ile-de-France soutient les centres sociaux sur les missions suivantes :

- La fonction d'accueil global des seniors et l'ingénierie du développement du projet sénior ;
- La mise en place d'ateliers « clefs en main » sur les thématiques de la prévention de la perte d'autonomie et le maintien du lien social ;
- La mise en place d'ateliers « co-construits » favorisant l'engagement citoyen des retraités ;
- Le déploiement d'actions innovantes.

Dans ce cadre vous trouverez ci-après l'appel à candidatures annuel visant à recenser les projets seniors des centres sociaux. Celui-ci est ouvert du 17 octobre 2022 au 13 janvier 2023.

Pour connaître les critères d'éligibilité des dossiers et les modalités pratiques du soutien consultez « le guide de la démarche ».

La structure

Nom de la structure

LA MAISON POUR TOUS- CENTRE SOCIAL

Siret de la structure

SIRET : 35307893400026

SIRET du siège social : 35307893400026

Dénomination : MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT

Forme juridique : Association déclarée

Libellé NAF : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

Code NAF : 9499Z

Date de création : 1 septembre 1989

État administratif : en activité

Effectif mensuel 05/2020 : 4,8
(URSSAF)

Effectif moyen annuel 2019 (URSSAF) : 3,57
Effectif (ISPF) : 10 à 19 salariés
Code effectif : 11
Numéro de TVA intracommunautaire : FR15353078934
Adresse : MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT
8 PL DE LA COMMUNE DE PARIS
95100 ARGENTEUIL
FRANCE
Numéro RNA : W951000681
Titre : MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT
Objet : rassembler autour de la municipalité les partenaires sociaux et culturels administratifs techniques, pour mettre en œuvre un projet global de développement du quartier du val d'argent (quartier nord de la gare val d'argenteuil)
Date de création : 29 mars 1985
Date de publication : 24 avril 1985
Date de déclaration : 6 mai 2019

Adresse de la structure (voie)

8, place de la Commune de Paris

Complément adresse

8, place de la Commune de Paris

Code postal et ville

95100

Téléphone de la structure

01 39 82 20 61

Courriel de la structure

accueil-mpt-95100@orange.fr

Nom, prénom et fonction du responsable juridique de la structure

Bernard RODARIE- Président de l'Association, Sakina NHARI- Directrice de la Maison pour Tous

Son courriel

sakinanhari@wanadoo.fr

Son téléphone

01 39 82 20 61

Identification de la personne chargée du présent dossier

Nom, prénom et fonction du chargé de projet

Viviane BRAND- Coordinatrice projets

Son courriel

viviane.brand-mpt95@orange.fr

Son téléphone

01 39 82 20 61

Nature de la structure

Statut de la structure

Privé à but non lucratif

Dispose-t-elle d'une autorisation ou d'un agrément administratif ?

Oui

Axe du projet social

Lors du dernier renouvellement du projet social 2021-2025, validé par la CAF au mois de mai 2021, les seniors apparaissent dans les axes suivants: 1/ L'Animation du quartier: Mobiliser les habitants autour d'enjeux importants, a) en mettant des temps d'échanges et de débats, b) en réfléchissant avec les partenaires et les bénévoles pour mobiliser et encourager les habitants dans l'amélioration et la préservation de leur cadre de vie, c) en mettant en place des actions "hors les murs" pour aller à la rencontre des habitants les plus éloignés.2/ Maintenir et renforcer les offres du centre social: a) Proposer des activités contre l'isolement (adapter et développer des actions et animations en direction des seniors), b) Mettre en place des services aux habitants (maintien des permanences sociales, développer des liens avec les services sociaux pour mieux accompagner les habitants 3/ La lutte contre les inégalités: Développer des actions pour lutter contre la fracture numérique (former, apprendre à s'informer), 4/ Favoriser l'accès des jeunes aux "champs des possibles" (actions intergénérationnelles, accompagner les jeunes dans les initiatives citoyennes)

Quel est votre territoire d'action (zone géographique) ?

Le quartier du Val Nord d'Argenteuil.

Le projet

Titre du projet

Tiss'Ages

Principaux objectifs du projet pour les retraités en Ile-de-France

1/ Rencontrer les habitants retraités, identifier leurs besoins afin de mieux orienter ou répondre à leurs demandes

2/ Préserver le lien social en favorisant les échanges, la participation et le dialogue intergénérationnel

3/ Encourager l'implication des personnes âgées dans la vie locale

Description du projet

Le projet vise à accueillir les personnes âgées, via l'accueil du centre social, identifier leurs besoins afin de mieux les orienter et répondre à leurs demandes. Il vise également le maintien et la création du lien social, afin de palier à la solitude, à l'ennui et le sentiment d'inutilité. Son lieu d'action concerne le quartier Val Nord, de la commune d'Argenteuil. La mise en œuvre des actions se déploie dans une dynamique partenariale avec un réseau d'acteurs institutionnels et associatifs afin de répondre à des besoins provenant des réalités sociales naissantes ou existantes.

Le projet s'articule autour de 3 axes principaux: La création du lien par : 1/ les actions à visée culturelle, 2/ les actions de prévention santé, 3/ les actions à visée sociale, notamment d'accès aux droits. La participation et l'implication des seniors sont sollicitées et encouragées tout au long du processus et dans tous les axes du projet. Le projet se construit et s'évalue en coopération permanente avec les personnes âgées impliquées dans la vie du centre social.

En quoi ce projet vient-il en complémentarité d'une offre existante sur le territoire ?

Actuellement, il n'y a pas d'offre d'actions ciblées pour les personnes âgées qui résident le quartier du Val Nord. La ville d'Argenteuil propose des activités pour les seniors pour l'ensemble de la ville (ateliers du Prif, séjours touristiques, Université Inter-Age, action sociale du CCAS).

Notre réseau d'acteurs locaux, ancrés dans le territoire du Val Nord, dont 15.4% des personnes ont 60 ans ou plus (Maison de quartier municipale, associations locales, bailleurs sociaux, etc) ne proposent pas d'activités pour les personnes âgées. En revanche, nous avons défini un projet et décliné des actions en ayant préalablement identifié les besoins rencontrés par les seniors résidant dans le quartier, en restant ouvert à tout public et en encourageant les échanges et les rencontres entre les différents publics. Par ailleurs, notre axe social d'accès aux droits s'est renforcé ; le CCAS nous envoie beaucoup de personnes âgées, afin de gérer leurs dossiers administratifs, que le CCAS ne prend plus en charge.

Est-ce votre première demande de financement auprès de la CNAV ?

Non

Si votre projet n'est pas une première demande à l'Assurance retraite IDF, indiquer les aspects novateurs que vous développerez en 2023/2024 (Élargissement du public, nouveaux territoires couverts, évolution des actions etc.) et la plus-value qu'apportera un financement

Nous sommes la seule structure dans le territoire de Val Nord qui propose un programme d'activités pour les seniors ainsi que des services d'accès aux droits. Ces dernières années nous ont permis de renforcer les liens de confiance auprès de nos seniors grâce à un choix d'activités articulé autour des 3 axes principaux : l'accès à la culture, les actions de prévention santé et l'accès aux droits. Ces dernières années, nous ont permis également d'identifier un réseau des partenaires locaux ou régionaux afin que nous puissions répondre efficacement aux problématiques de l'âgisme.

Néanmoins, nous avons constaté une absence de coordination, de stratégie ou de concertation tant au développement qu'à la mise en œuvre des actions. C'est pour cela que nous souhaitons créer et coordonner un comité de pilotage (COFIL) avec les partenaires existants, solliciter des services de la Ville (Le service Santé et santé mentale de la ville d'Argenteuil) associer davantage des bailleurs sociaux, s'appuyer sur les amicales des locataires existantes et solliciter des nouveaux partenaires avec de l'expérience sur les problématiques du vieillissement (Petits frères des pauvres). Nous pourrions avoir une meilleure connaissance des besoins et enjeux ainsi qu'une plus grande marge de manœuvre pour agir.

Notre présence dans le territoire et notre expérience auprès d'un public senior nous aide à établir notre légitimité et notre crédibilité à l'initiative de la création du comité de pilotage. Les objectifs de ce COFIL seraient:

1/ Déterminer ensemble le sens et les finalités de la concertation 2/ Miser sur les forces et l'expertise de chaque partenaire, 3/ Associer et Faire participer les seniors du quartier qui souhaitent faire partie de ce comité (en le mettant à contribution) 4/ Assurer les communications internes et la qualité de la représentation 5/ Développer une communauté de pratiques. Plus que de la coordination d'actions, l'approche transversale nous aidera à répondre collectivement aux problématiques rencontrées par les seniors du territoire et partager un socle d'enjeux communs.

Nous sommes un espace de vie sociale et un des acteurs du développement du territoire. Par nos axes d'intervention, nous cherchons à adapter nos actions autant aux besoins exprimés par les habitants qu'aux enjeux du quartier

S'ouvrir aussi davantage à des actions intergénérationnelles au bénéfice de l'association et de la société dans son ensemble. Le partage intergénérationnel permet en effet de favoriser une plus grande cohésion sociale ainsi qu'une plus forte solidarité. Une stimulation pour les uns et une découverte pour les autres : les plus jeunes entraînant leurs aînés en les sortant de leur routine et les plus âgés partageant leurs expériences et connaissances : une source d'enrichissement mutuel basée sur l'échange et la réciprocité.

Dans la continuité de nos missions, il nous semble nécessaire de poursuivre nos actions, en insistant sur l'importance du « lien social » dans le quotidien. Suite à notre évaluation du projet en présence des seniors adhérents de notre structure qui souhaitaient participer, nous avons noté une volonté forte de s'impliquer davantage à la mise en œuvre du projet. Les seniors souhaitent organiser davantage de « café seniors », moments de rencontres, d'échanges et de convivialité, mais aussi moments de réflexion sur des projets à développer en fonction des besoins rencontrés. Ils sont même prêts et motivés à coanimer ce temps avec la référente senior en restant force de proposition et acteurs du projet. Cette demande est très significative pour nous, car elle traduit une envie de lien qui assure non seulement un rempart solide face aux ruptures de la vie, mais qui permet également, de satisfaire un besoin vital de reconnaissance, source d'identité et d'existence en tant que citoyen.

Par ailleurs, le financement du projet permettrait de missionner la référente senior pour développer et déployer le projet pour les seniors. Une personne qui a établi une relation de confiance avec eux, garante du bon déroulement du projet. Il permettrait également de prendre en charge une partie des activités proposées (surtout celles faisant appel à des professionnels privés). Grâce à cette relation de confiance nous continuons à inciter les seniors à s'impliquer activement dans la vie du centre social.

Evaluation des partenaires, des besoins, et des publics concernés par le projet

Analyse des partenaires du projet

CPAM , Assurance retraite Ile-de-France

Analyse des besoins du public et du territoire : année du diagnostic territorial partagé (AAAA)

La population de 60-74 ans dans la commune d'Argenteuil est de 11,5%, soit 12.715 personnes, celle de 75 ans ou plus représente 5,2% soit 5817 personnes et celle de 90 ans et plus 0,5%, soit 678 personnes.

Selon les données de l'INSEE et de la CAF, faisant suite à une étude sur la démographie du quartier du Val d'Argent Nord (QP 095005, 2021), la population du quartier Val Nord est de 14.959 habitants, sur 110.468 habitants de toute la commune d'Argenteuil. La part de 60 ans et plus au quartier du Val nord est de 11,1%, et la part de 75 ans et plus est de 3,7%. Les femmes de 60 ans ou plus dans le quartier du Val Nord représente 15,2% de la population (données INSEE 2020).

Selon l'étude d' "Analyse des besoins sociaux" réalisée par Compas en Mars 2020, il est considérable à signaler que la ville d'Argenteuil est marquée par une proportion de propriétaires, importante puisque ils regroupent 45% des résidences principales à l'opposé du quartier du Val d'Argent Nord qui est à 16% et sur lequel les locataires du social sont sur-représentés (66%). Les classes à faible niveau de vie y sont surreprésentées à Argenteuil (39%), notamment sur Val d'Argent Nord où 35% de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Dans la même étude (Analyse des besoins sociaux - Compas mars 2020) est indiquée que le quartier du Val d'Argent Nord est le quartier "qui connaîtra la plus forte progression du nombre de personnes âgées dans les prochaines années"..... Si le vieillissement est déjà amorcé sur un territoire, un indice de vieillissement des générations âgées élevé indique que celui ci sera encore plus important dans l'avenir.....(Compas mars 2020)

Quels sont les éléments de diagnostic qui vous conduisent à développer ce projet aujourd'hui ?

Nous sommes ancrés dans le quartier du Val d'Argent Nord, un territoire qui fait partie de quartier politique de la Ville d'Argenteuil et où le nombre des personnes âgées de 60 et plus s'élève à 11,1%. Le parc locatif des bailleurs sociaux, dans ce territoire s'élève à 66%. Le quartier est également caractérisé par un faible niveau des ressources. Les personnes étrangères sont sensiblement plus nombreuses, éprouvent des difficultés à parler le français et sont confrontés à des problèmes de communication dans tous les champs de la vie sociale. Suite à une enquête interne, dans le cadre du récent renouvellement du projet social, les personnes âgées nous ont évoqués le besoin : 1/ de garder leur autonomie et leur liberté d'action, 2/ de respect entre voisins et dans le quartier démontrant le besoin de considération de leur âge de l'ensemble de la population, 3/ de relation sociale et de vie sociale à l'extérieur, l'isolement étant un facteur de mal être, 4/ de proposer des actions de mise en lien et de solidarité démontrant leur volonté de s'inscrire dans une démarche citoyenne par l'échange des savoirs et des services.

En outre, nous avons constaté que :

- Nous maintenons toujours des liens forts avec tous nos adhérents seniors : 47% de nos adhérents seniors viennent du quartier de Val Nord (29% de Coteaux, 12% de Val Sud, 10% du Centre Ville) et que 70% des seniors qui participent aux activités du centre social habite dans le quartier.
- La demande administrative des dossiers par un écrivain public a doublé (demande formulé par de 60 ans et plus) ainsi que la prise en charge des dossiers de retraite
- Nous sommes la seule structure à proposer un programme d'activités en direction des seniors tout au long de l'année
- L'implication des seniors dans le centre social reste importante, voir même essentielle pour le maintien des activités et le bon fonctionnement
- L'isolement et le sentiment de solitude des seniors se ressentent très fortement dans le territoire. Nous avons noté une légère augmentation du nombre des seniors participants aux ateliers du centre social ainsi qu'une demande forte de s'impliquer davantage dans la mise en œuvre du projet (via les cafés seniors)
- Les difficultés dues à la fracture numérique existent toujours même chez les seniors "débrouillards" et "connectés"
- Le réseau partenarial est important mais nous remarquons une absence de coordination significative tant au niveau des actions mises en œuvre qu'au niveau des démarches stratégiques à l'encontre des nouveaux publics. Les actions "aller vers" ou "hors les murs" constituent un véritable souhait de la part de tous les partenaires mais elles ne rencontrent pas de succès, lors de leur réalisation. C'est pour cela que nous aimerions créer et piloter un Comité de pilotage (COFIL), afin d'apporter une cohérence à l'offre existante, mieux communiquer sur les actions et réfléchir ensemble sur les enjeux de vieillissement du territoire.
- Le partage intergénérationnel permet en effet de favoriser une plus grande cohésion sociale ainsi qu'une plus forte solidarité. Une stimulation pour les uns et une découverte pour les autres, une source d'enrichissement mutuel basée sur l'échange et la réciprocité.
- Nous sommes un espace de vie sociale et un des acteurs du développement du territoire. Par nos axes d'intervention, nous cherchons à adapter nos actions autant aux besoins exprimés par les habitants qu'aux enjeux du quartier.

Analyse des publics concernés : ce projet touche-t-il un nouveau public pour votre structure ?

Oui

Quel sera votre/vos public.s cible.s

+ de 60 ans/Retraités Gir 5-6, Migrants retraités

Au total, quel est le nombre de bénéficiaires différents que vous estimez pouvoir toucher par ce projet la première année ?

550

Combien de bénéficiaires supplémentaires à l'année 1 estimez vous pouvoir toucher pour la seconde année ?

550

La mise en oeuvre du projet

Comment envisagez-vous la mobilisation et le repérage des personnes bénéficiaires des actions du projet ?

Notre démarche de communication est la suivante:

- Nous envoyons des courriels aux adhérentes seniors qui en possède un
- des courriers vers tous nos adhérents

Nous créons régulièrement des groupes "What's App" destinés au groupe des personnes partageant une activité dans la durée (plusieurs séances). Néanmoins, nombreux de nos adhérents seniors trouvent ce mode de communication assez intrusif. Nous nous tournons vers les messages écrits, des "textos". Les appels téléphoniques sont notre derniers recours, car les seniors sont très sollicités par du "marchandage commercial" au quotidien.

Nombreux sont ceux qui sont orientés chez nous par nos partenaires locaux: Maison de quartier du Val Nord (antenne de la Mairie), le CCAS, les bailleurs sociaux, le centre social "Conjugue", les amicales des locataires, etc...Le CCAS nous envoie beaucoup des personnes pour que nos écrivains publics traitent des dossiers administratifs. En concertation avec nos écrivains publics, nous allons communiquer afin d'être repéré plus facilement (flyers, réseaux sociaux, etc..).

- Certains bailleurs sociaux ont accepté de diffuser notre programmation avec les quittances de loyer à leurs locataires.

- Les « café seniors, moment de partage et d'échange d'information sur la programmation à venir

- Nos " relais" seniors, toutes les personnes qui sont impliquées dans le centre social et dans le quartier

Démarche participative et citoyenne du projet : ce projet est-il co-construit avec les seniors fréquentant le centre ?

Oui

Ce projet sera-il animé en partie par des seniors fréquentant le centre ?

Oui

Décrivez la démarche contribuant au parcours des seniors au sein de votre structure (méthode, outils, complémentarité des actions ...)

Nous avons identifié plusieurs parcours types des seniors dans notre association :

L'action des sorties culturelles constitue une grande « porte d'entrée » dans l'association surtout pour les personnes âgées isolées. Ils/Elles intègrent un groupe des personnes qui se connaissent déjà, des anciens adhérents, et ils/elles créent des relations de solidarité assez rapidement. Quand ils/elles se sentent suffisamment en confiance, se tournent vers le centre social pour proposer une aide bénévole aux services ou aux actions que le centre propose : ex : une aide bénévole pour la prise en charge des demandes d'écrivain public.

D'autres seniors présentent le chemin inverse : ils/elles viennent proposer leurs services d'écrivain public, pour rompre leur isolement et se sentir utiles, et par la suite elles participent aux actions programmées par le centre : sorties culturelles, ateliers de prévention, atelier tricot etc.... Et quand la sécurité et la confiance s'installe, ils/elles peuvent proposer de prendre en charge ou animer un atelier.

D'autres encore, ils/elles font partie du Conseil d'administration, depuis un moment et commencent seulement à participer à des ateliers ou des conférences proposées par le centre car elles se rendent compte de l'utilité de la thématique abordée. Tandis que depuis un long moment ils/elles ne se sentaient pas concernés par la programmation « senior », elles ne se sentaient pas « vieux ».

D'autres encore, ils/elles intègrent le conseil d'administration, après avoir participé aux activités de la Maison depuis des années, et ils/elles ont un rôle de « relais » dans le quartier car elles font partie d'autres associations dans le quartier qui leur permet de connaître les problématiques du quartier ainsi que des personnes en fragilité affective ou financière.

Le point commun de toutes ces personnes est leur envie de se sentir utile et de rompre leur isolement en créant des liens avec d'autres personnes.

Et la création du lien passe par toute action que le centre peut leur proposer. La thématiques des actions de prévention se décide dans les réunions de café seniors ainsi que toute observation, commentaire ou d'autres retours que les seniors nous partagent .

Par ailleurs, tous les bénévoles seniors de la Maison pour Tous ont conscience de ce rôle « être en alerte » pour sentir et communiquer les besoins et les envies de leurs pairs.

Moyens affectés au projet

Le projet sera suivi par un référent senior ?

Oui

Quels sont les liens potentiels à mettre en œuvre entre votre projet et les dispositifs d'action sociale de la CNAV Ile-de-France et du PRIF (information sur le bien- vieillir, accompagnement des plus fragiles, ect.) ?

Certains de nos écrivains publics traitent des dossiers issus des dispositifs d'action sociale de la CNAV, notamment les dossiers PAP ou ARDH, habituellement géré par le CCAS de la ville d'Argenteuil. Eux-mêmes nouveaux ou anciens retraités de la fonction publique ou du privé, mettent leurs services à disposition de ceux qui ont le plus besoin. Elles aident (toutes sont des femmes), des personnes qui rencontrent des difficultés avec les démarches administratives ou qui souffrent d'illettrisme ou d'illectronisme, ou ils ne se sentent pas capable de gérer leurs dossiers administratifs. De plus, nous avons constaté que le CCAS et différents services de la Mairie nous adressent des personnes avec des difficultés administratifs. Nous pensons fortement à développer une communication plus importante (avec des flyers, ou par les réseaux sociaux) afin de connaître les services d'écrivain public dans notre structure. À la suite d'une forte demande d'aide au traitement des dossiers de retraite, nous pensons également de former nos écrivains publics sur les dispositifs d'aide de la Cnav et de désigner un « Réfèrent dossiers Cnav », parmi les écrivains publics.

Nous avons également constaté un manque de communication importante de la part des bailleurs sociaux et la mise en œuvre des ateliers du PRIF. Notre proposition de création d'un comité de pilotage pourrait contribuer à l'harmonisation de l'offre des ateliers PRIF dans le territoire.

Notre partenariat avec le Prif est établi depuis plusieurs années maintenant. Nous planifions au moins deux ateliers Prif par année, (un par semestre). Un peu hésitants au départ, du fait de l'assiduité obligatoire dans le temps, (plusieurs séances à suivre) nos seniors adhérents participent et s'intéressent de plus en plus tant aux thématiques qu'aux formats, ainsi qu'à la durée temporelle des ateliers. Le prochain atelier est planifié pour le mois de février/mars (Bien vivre chez soi).

le budget de votre projet et les financements sollicités

Le budget

Le budget doit présenter l'intégralité du projet en tenant compte des financeurs autres que L'Assurance retraite Ile-de-France et la Conférence des Financeurs. Les dépenses d'investissement doivent obligatoirement être justifiées par des devis. Le modèle présenté est donné à titre indicatif et est non exhaustif. En cas d'attribution de subvention, il sera demandé à la structure de présenter ce même budget, réalisé, à la fin du projet.

L'Assurance retraite Ile-de-France attribue des subventions pour 2 années, à hauteur maximale de 50 % du budget total du projet et à condition d'entrer dans le cadre du dialogue de gestion organisé entre L'assurance retraite Ile-de-France et les Fédérations départementales des Centres Sociaux.

La Conférence des Financeurs attribue des subventions par année civile pour 1 ou 2 ans. L'accord de la Conférence des financeurs pour une année donnée ne vaut pas un accord systématique les années suivantes. Toutes les actions sont discutées et votées chaque année par la Conférence des financeurs, sur la base de critères objectifs, susceptibles d'évoluer tous les ans dans un souci de réponse adaptée aux besoins des populations. Pour connaître les modalités de soutien de la conférence des financeurs sur votre Département et remplir correctement la fiche budget, référez-vous à l'annexe 1 du règlement.

Précisez au sein du budget global de votre projet, le total des dépenses de fonctionnement et le total des dépenses d'investissement demandées à l'Assurance retraite Ile-de-France.

26500 euros

Quel est le budget annuel du centre (2022) ?

450000

Pièces justificatives

Déclaration

Je soussigné.e

Oui

Nom et prénom

RODARIE Bernard

Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier.

Date

12 janvier 2023

Information Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion de la présente procédure d'appel à projets (Nom, prénom de la personne en charge du dossier pour l'association, courriel, téléphone, fonction) font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité(s) :

- L'instruction des dossiers soumis via le télé-service,
- La notification des décisions de refus ou d'attribution de subvention
- Le paiement des subventions.

Ces données sont destinées aux services ou organismes suivants :

- en interne : les instructeurs de la Direction de l'Action Sociale Ile-de-France de la Cnav ;
- en externe : la Conférence des financeurs, la CAF, la Fédération du département, la CRAMIF, la MSA.

Avis

Avis de fdcsx95@wanadoo.fr

En attente de réponse

Messagerie

Email automatique, jeudi 12 janvier 2023 15h35

[Votre dossier n°10717592 a bien été déposé (Assurance retraite Ile-de-France - Appel à candidature Centres sociaux 2023/2024)] Bonjour, Votre dossier n° 10717592 a bien été déposé. Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications. Bonne journée, Cnav - Direction de l'Action Sociale Ile-de-France

Email automatique, samedi 14 janvier 2023 00h00

[Votre dossier n°10717592 va être examiné (Assurance retraite Ile-de-France - Appel à candidature Centres sociaux 2023/2024)]
Bonjour, Votre dossier n° 10717592 a bien été reçu et pris en charge. Il va maintenant être examiné par le service.
Bonne journée,
Cnav - Direction de l'Action sociale Ile-de-France